

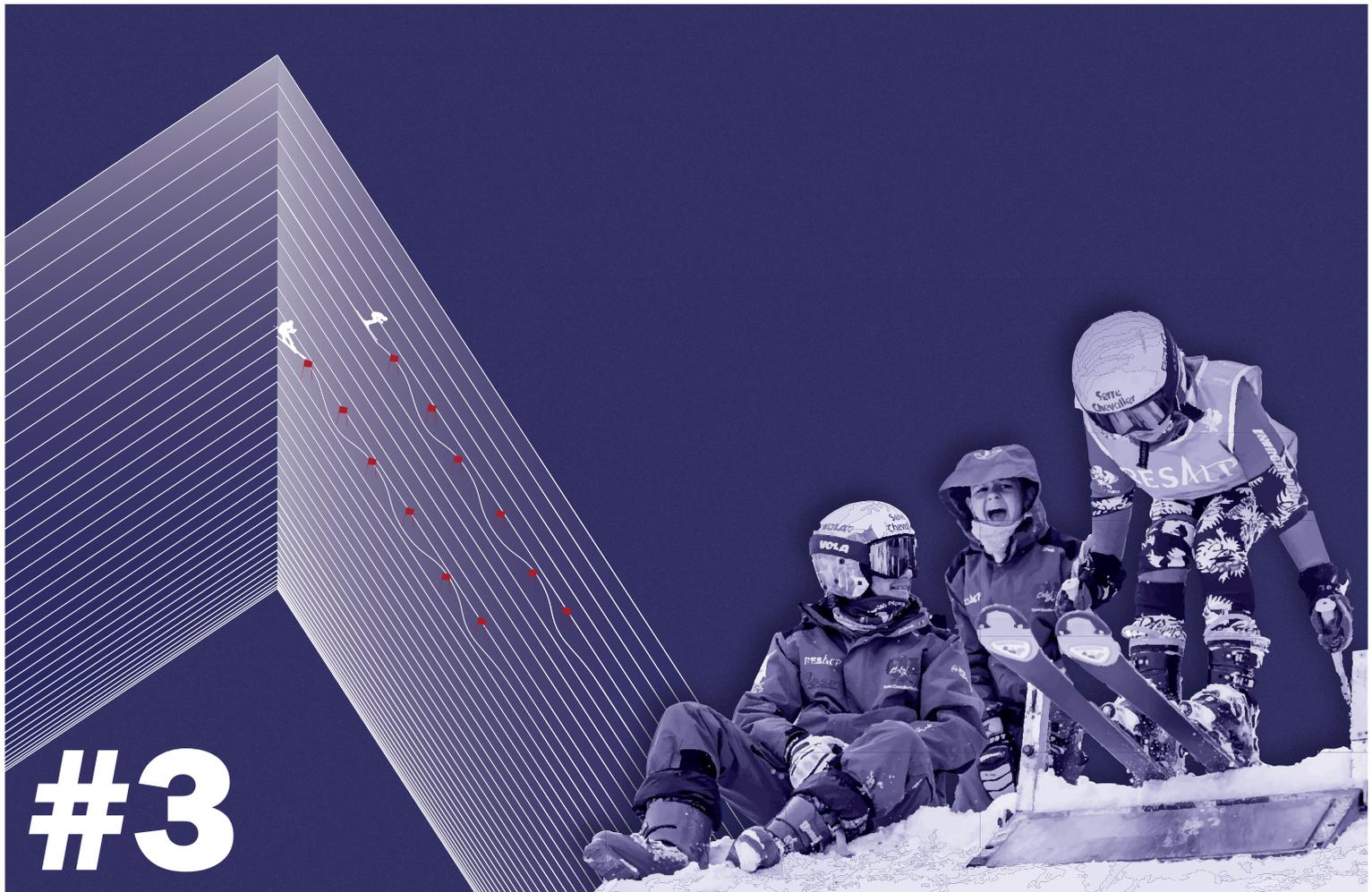


RESALP CUP

Dimanche 5 janvier 2025

Course pour la promotion du ski de compétition

RÈGLEMENT TECHNIQUE



RESALP
EXPERT EN MOBILITÉ D'ALTITUDE

FORMAT

- Catégories U12 /U14
- Course individuelle en 2 manches (GS+SL ; SL Boys pour U12) par catégories
- Parallèle par équipe par club

INSCRIPTION

- Inscription à réaliser avec un fichier FFS Ski à envoyer à secretariat.cssc@gmail.com
- Date limite d'inscription le 02/01/2025
- 15€ d'inscription par coureur
- Règlement en chèque, espèces ou virement, à l'inscription ou le jour de la course

Relevé d'identité bancaire / Bank details statement				
IBAN (International Bank Account Number) FR76 1680 7001 3432 6183 8621 492		BIC (Bank Identification Code) CCBPFRPPGRE		CLUB DE SKI DE SERRE CHEVALIER
Code Banque 16807	Code Guichet 00134	N° du compte 32618386214	Clé RIB 92	Domiciliation/Paying Bank BPAURA SERRE CHEVALIER

RÈGLEMENT

Courses individuelles :

- Une course par catégorie en 2 manches (GS+SL ; SL Boys pour U12)
- Classement individuel à l'issue des 2 manches au total des temps
- 5 premiers coureurs par année d'âge récompensés (U12 : 2013 filles, 2013 garçons, 2014 filles, 2014 garçons / U14 : 2011 filles, 2011 garçons, 2012 filles, 2012 garçons)
- Nombre d'inscrits illimité pour les courses individuelles U12 et U14

Parallèle :

- Création des équipes pour le parallèle sur résultats des courses individuelles (au total des points cumulés pour chacune des manches)
- 4 coureurs par équipe composée de 1 fille U12, 1 garçon U12, 1 fille U14, 1 garçon U14
- Qualification des 16 meilleures équipes pour la finale en parallèle
- Qualification de 2 équipes maximum par club
- Classement par club

MODE DE QUALIFICATION POUR LE PARALLÈLE

Un système d'attribution de points sera utilisé pour la constitution des équipes et la qualification au parallèle. Un nouveau classement sera élaboré sur l'addition des points de chacune des manches (les points ne sont pas attribués au total temps des 2 manches mais au total des points affectés sur chacune des manches). C'est ce classement qui définira les équipes : les premiers garçons U12 et U14 et les premières filles U12 et U14 d'un même club formeront la première équipe de ce club.

Une fois les équipes formées, le total des points de chaque équipe définira l'ordre de départ du parallèle.



DÉROULEMENT DU PARALLÈLE

- 16 meilleures équipes (équipe 1 contre équipe 16, 2 contre 15, etc.)
- Duel par sexe et par catégorie
- Slalom parallèle
- Skis slalom obligatoires
- Portes banderoles (interdiction de croiser)
- Manche sèche des 16èmes de finale jusqu'à la 1/2 finale.
- Finale en manche Aller/Retour.

Mode de qualification au tour suivant :

- 1 victoire = 1 point
- 3 points pour se qualifier au tour suivant
- En cas d'égalité à 2/2, calcul de l'écart de temps sur les 4 manches (écart ramené à 5 dixièmes maximum pour chaque manche)

ORGANISATION

Dimanche 05 janvier 2025

- 8h00 - Local du club, Chantemerle - Remise des dossards
- 9h00 - Ouverture des remontées mécaniques
- 9h20- 9H45 - Stade M. Canac, Chantemerle - Reconnaissance
- 10h00 - Stade M. Canac, Chantemerle
 - 1er départ - GS U14 et SL U12
 - 1 manche de GS + 1 manche SL par catégorie
- Après-Midi - Piste Luc Alphand : 1er départ parallèle

DOTATIONS

Courses individuelles

- 5 premiers coureurs par année d'âge (2011 filles, 2011 garçons, 2012 filles, 2012 garçons, 2013 filles, 2013 garçons, 2014 filles, 2014 garçons) récompensés avec de nombreux lots : Bon d'achat, Sacs, Masques, Fart, Casquette ... !

Classement par Club

- 1ère place : 1 set de skis de vitesse Rossignol
- 2ème place : Prêt de 40 piquets de slalom SPM Volapour la saison d'hiver 2025/2026
- 3ème place : Abonnement Club ski Indoor PSI Les Orres
- 4ème place : Matériel préparation skis Vola pour le club

Si un club présent sur le podium doit recevoir le même lot que l'an dernier, une redistribution des lots des 3 premières places pourra être effectuée par l'organisation.



ANIMATIONS

Dimanche 05 janvier 2024

- Dès la fin du géant/slalom : BBQ pour les équipes (offert pour les coaches et les coureurs)
- Dès la fin du parallèle : Remises des prix - Place du Serre d'Aigle sur le podium (5 premières places primées par année d'âge (H/F) sur le total des 2 manches de la course individuelle et 4 premiers clubs de la finale en parallèle)

HÉBERGEMENTS

- L'UCPA propose un hébergement en demi-pension (dîner, nuit + petit dej) à 37€/personne. Pour réserver, contacter directement l'**UCPA Serre Chevalier** 2 Route du Bez – 05240 La Salle les Alpes (04 92 24 74 77) en présentant votre inscription à la course.
- Pour d'autres hébergements, vous pouvez contacter la **Centrale de Réservation Serre Chevalier** au 04 92 24 98 80 ou par mail groupes@serrechevalier.fr



CONTACTS UTILES

- Club de Ski de Serre Chevalier
06 12 17 36 23
secretariat.cssc@gmail.com
- Groupe RESALP
04 92 20 47 50
Eloïse Regembal : web2@resalp.fr